



AVIS PUBLIC

BUDGET 2021

Est donné par le soussigné :

QU'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine pour l'adoption du budget 2021 qui sera tenue le **lundi 14 décembre 2020 à 19 h** au 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine ;

QUE, par le décret 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 2 octobre 2020, cette séance se déroulera à huis clos ;

QUE les citoyens peuvent adresser leurs questions par courriel à l'adresse dg@stemariemadeleine.qc.ca ou par la poste à l'attention du directeur général au 3541 boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine, J0H 1S0 ;

QUE lors de cette séance les délibérations porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2021 et le dépôt du Programme triennal d'immobilisations (PTI).

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 4 décembre 2020

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Michel Morneau, directeur général de la Municipalité de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public pour la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 – Budget 2021 en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le Conseil, le 4 décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 4 décembre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Morneau', with a stylized flourish at the end.

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général